



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Pontiac lance un Guide du patrimoine destiné aux élus du Pontiac

Campbell's Bay, le 16 décembre 2015 – La MRC de Pontiac a lancé un *Guide du patrimoine destiné aux élus du Pontiac*, un premier ouvrage du genre au Québec. Ce guide présente des informations et des astuces pour aider les élus à embellir les rues de leur municipalité.

Au-delà des lois et règlements à leur disposition, le guide comprend une esquisse d'une section de la rue principale de chaque municipalité pour donner des idées d'améliorations aux élus. Il s'attarde aussi sur des actions ou initiatives qui, à peu de frais, peuvent avoir un grand impact sur la qualité visuelle du village.

Le Pontiac, comme de nombreuses régions au Québec, souffre d'un exode des familles vers les villes. La survie des régions passe par l'arrivée de nouveaux travailleurs ou de nouvelles entreprises et les municipalités sont de plus en plus en concurrence pour les attirer.

Madame Dominique Poirat, architecte et directrice de la Société d'aide-conseil en rénovation patrimoniale, a réalisé les esquisses des rues principales de chaque municipalité. Elle affirme que « *partout au Québec, un nombre croissant de municipalité mettent en valeur leur patrimoine bâti local et milieu de vie pour se positionner* ».

Le *Guide du patrimoine destiné aux élus du Pontiac* cherche à démontrer aux élus que les municipalités doivent miser sur ce qui les rend différentes. Pour cela, elles doivent investir dans l'amélioration des éléments naturels ou culturels qui les distinguent, notamment les bâtiments ou les rues historiques de leur municipalité. Le Guide les accompagne dans la découverte de leur patrimoine bâti et leur offre une présentation des outils nécessaires pour prendre les décisions qui participeront à l'amélioration de leur communauté.

Madame Poirat estime que ce guide pratique inspirera les représentants municipaux de partout au Québec pour démarquer leur milieu de vie. « *Très innovateur, ce document saura répondre à des besoins qui rejoignent non seulement les représentants municipaux du Pontiac, mais ceux de plusieurs régions du Québec.* »

Pour aider les municipalités à réaliser certains projets suggérés, la MRC de Pontiac a réservé une enveloppe de 34 000 \$ des fonds disponibles dans le cadre de son entente avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Elle leur offre aussi un soutien technique.

Source :

Danielle Belec
Conseillère en communication
819-648-5689, poste 127
d.belec@mrcpontiac.qc.ca